

Insertion des diplômés

Écrit par Administrator

Lundi, 03 Septembre 2012 10:52 - Mis à jour Mercredi, 26 Mars 2014 11:04

Insertion des diplômés du Master ERE de 2006 à 2009

L'enquête a été réalisée entre mars et avril 2010 auprès des anciens étudiants du Master ERE diplômés en 2006, 2007, 2008, 2009.

Le **taux d'insertion est de 97%** pour les diplômés de 12 mois minimum, **dans le secteur de l'environnement**

pour 90% d'entre-eux et

sur des fonctions de cadre

pour 87% d'entre-eux.

1 Taux de réponse

L'enquête a été réalisée entre mars et avril 2010 auprès des anciens étudiants du Master ERE diplômés en 2006, 2007, 2008, 2009. Leur insertion date donc au maximum de 4 ans pour les plus anciens et au minimum de 6 mois pour les plus récemment diplômés. Au total, l'enquête à recueilli 56 réponses sur 82 diplômés, soit un taux de réponse moyen de 67% très satisfaisant (tableau 1). Ce taux est homogène d'une promotion à l'autre, sauf pour ce qui concerne la promotion 2006-2007 pour laquelle nous n'avons reçu que 8 réponses pour 17 diplômés. Il est logiquement plus élevé (82%) pour la dernière promo.

tableau 1 : nombre de réponses par promotion

nombre de diplômés			
2005-2006	19	13	68.4
2006-2007	17	8	47.1
2007-2008	24	17	70.1
2008-2009	22	18	81.8
total 2006-2009	82	56	67.0

2 Taux d'insertion

Le taux d'insertion est globalement d'un bon niveau pour les diplômés de plus de 12 mois (promotions 2006 à 2009) qui ne comptent aucun chercheur d'emploi et un taux d'insertion de 97% si l'on inclus la poursuite en thèse. Parmi des mêmes diplômés, les contrats très précaires (contrats aidés ou autres) restent rare (1 à 2 étudiants par promotion au maximum, soit 8% en moyenne). La stabilité professionnelle (proportion de CDI) augmente logiquement avec l'ancienneté dans le diplôme, mais elle reste cependant encore faible.

tableau 2 : taux d'insertion des diplômés (en % du nombre de réponses)

2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
-----------	-----------	-----------	-----------

Insertion des diplômés

Écrit par Administrator

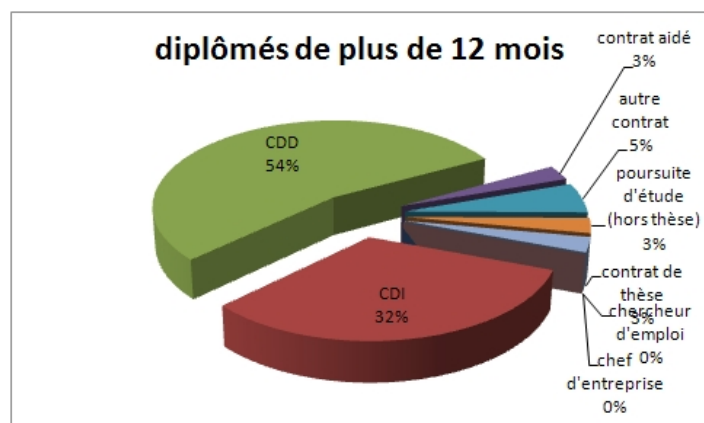
Lundi, 03 Septembre 2012 10:52 - Mis à jour Mercredi, 26 Mars 2014 11:04

chef d'entreprise	0	0	6	0	2	0
CDI	38	63	12	6	23	32
CDD	46	38	65	44	50	53
contrat aidé	0	0	6	6	4	3
autre contrat	8	0	6	0	4	5
poursuite d'étude (hors thèse)	0	0	6	6	4	3
contrat de thèse	8	0	0	6	4	3
chercheur d'emploi	0	0	0	33	11	0

Pour les diplômés de moins de 12 mois à la date de l'enquête (promotion 2008-2009) le taux d'insertion est plus faible avec 33% de chercheur d'emploi les emplois sont moins stables avec 6% de CDI. Cette situation qui peut paraître préoccupante pour les jeunes diplômés semble s'améliorer très nettement ensuite puisque 18 mois après l'obtention du diplôme, la proportion de chercheurs d'emplois est nulle (figure 1).

On remarquera enfin que la poursuite en thèse reste exceptionnelle mais concerne en moyenne un étudiant par promotion.

(a)



(b)

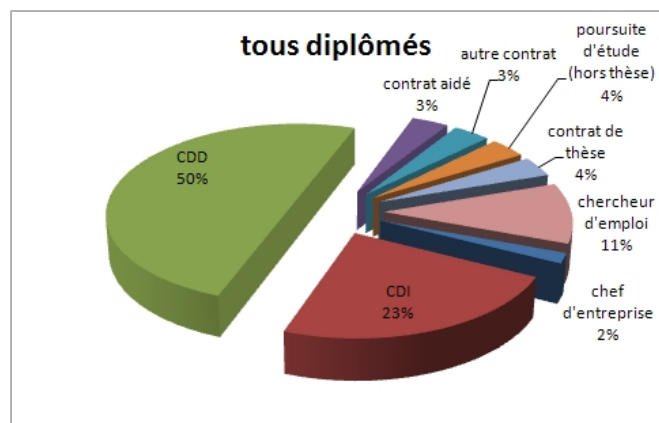


figure 1 : taux insertion moyen (a) des diplômés de plus de 12 mois (2006 à 2008) et (b) de tous les diplômés (4 promotions, 2006 à 2009)

3 Temps d'accès à l'emploi

3.1 Accès au premier emploi

Le temps d'accès au premier emploi est relativement court puisque, en moyenne et quelque soit les promotions, ce temps est de 4 à 6 mois seulement (tableau 3). Il descend à 3 mois pour les diplômés de moins d'un an, mais dans ce cas il ne concerne que 66% des réponses puisque 33% des diplômés sont encore à la recherche d'un emploi.

3.2 Accès à un emploi stable

Insertion des diplômés

Écrit par Administrator

Lundi, 03 Septembre 2012 10:52 - Mis à jour Mercredi, 26 Mars 2014 11:04

Le terme d'emploi stable ne correspond pas uniquement à un CDI mais inclus également les CDD long (supérieurs à 12 mois). Ce temps d'accès augmente logiquement avec l'ancienneté du diplôme car la proportion de CDI et d'emplois stables augmente aussi avec l'ancienneté et l'expérience des diplômés. Cependant, pour les diplômés de plus de 12 mois, le taux d'emplois stable varie de 53 à 75 % pour un temps d'accès moyen très hétérogène de 8 à 19 mois.

tableau 3 : temps moyen d'accès au premier emploi et à un emploi stable

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	
promotion		2006	2007	2008	2009
taux d'emploi (% du nombre de réponses)		100	100	100	67
temps moyen d'accès (mois)		6	4	5	3
taux d'emploi (% du nombre de réponses)		62	62	75	53
temps moyen d'accès (mois)		19	12	8	1

4 Principaux secteurs d'activité

Les types d'entreprises ou d'organismes dans lesquels les diplômés s'insèrent sont assez équilibrés et se répartissent entre les secteurs publics, privés et associatifs. Les bureaux d'étude sont les premiers pourvoyeurs d'emplois (9 emplois sur 48 soit 19%) suivis par les structures associatives comme les Conservatoires Naturel Régionaux (17 %) puis les collectivités locales (12 %) et l'Etat (10 %).

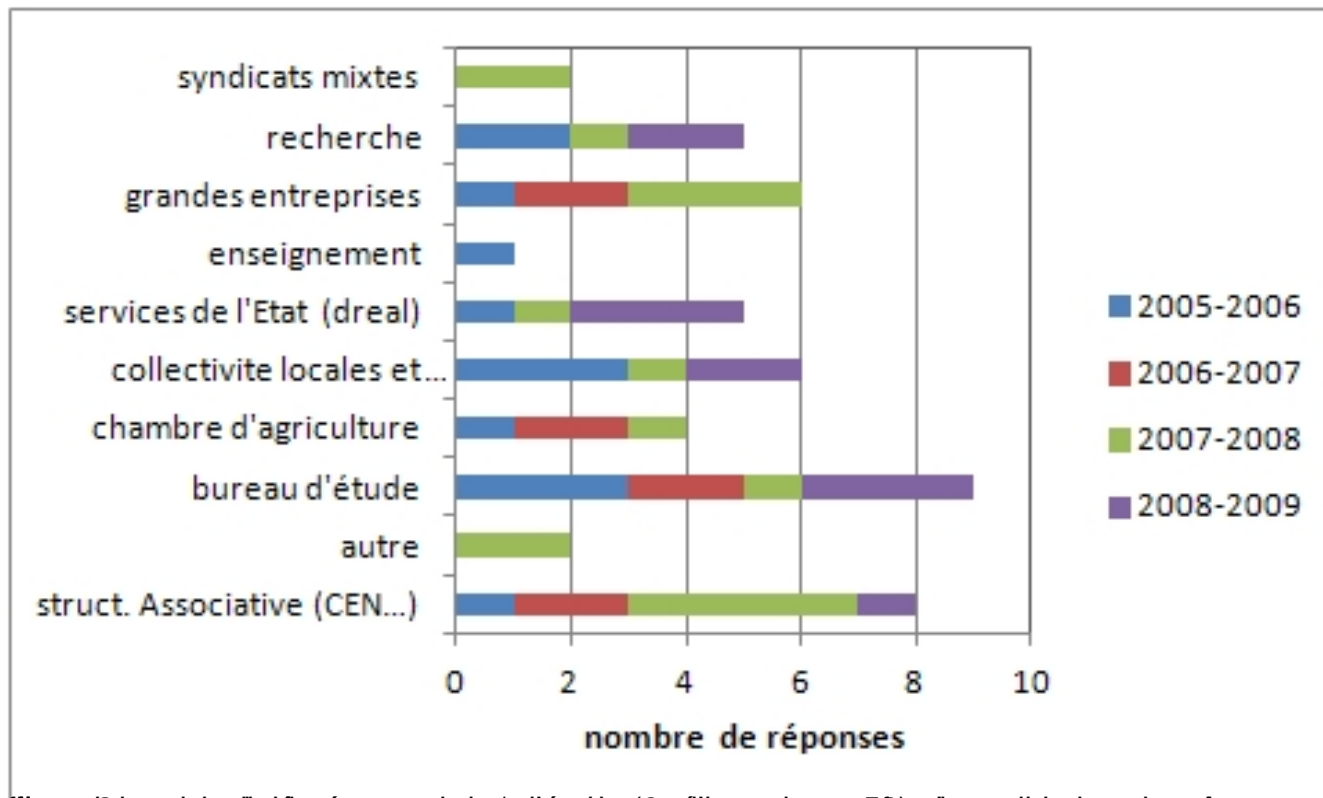


Diagramme à barres empilées des entreprises où les diplômés ont répondu sur 56 si on appelle les secteurs dans lesquels ils ont travaillé. Les données sont issues de l'étude de l'insertion des diplômés de l'Université de Bourgogne.

5 Grands domaines d'intervention

Les débouchés sont essentiellement situés dans les domaines de la gestion des ressources (eau et sol, 26%) et de la gestion des milieux (24%), débouchés clairement visés par le Master ERE. L'autre moitié des emplois sont répartis de façon homogène sur des domaines plus marginaux par rapport aux objectifs du Master ERE mais toujours dans l'environnement. On notera que 10% des insertions seulement se font dans d'autres domaines que ceux de l'environnement.

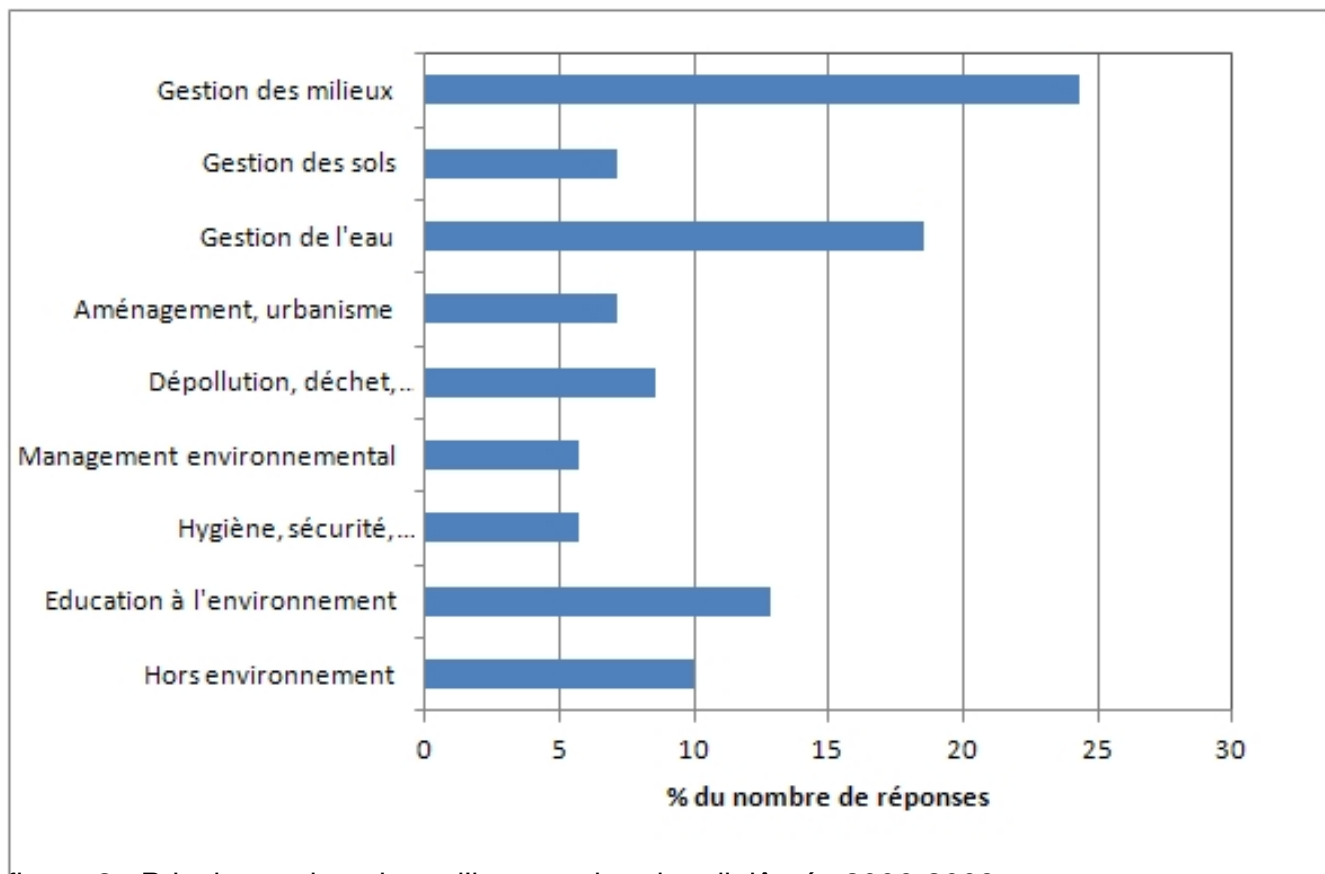


figure 3 : Principaux domaines d'intervention des diplômés 2006-2009

6 Fonctions exercées et salaire moyen en début de carrière

Les fonctions exercées sont très majoritairement des fonctions de cadre (81% des diplômés insérés) de type ingénieur, chargé de mission, chargé d'étude, chef de projet.

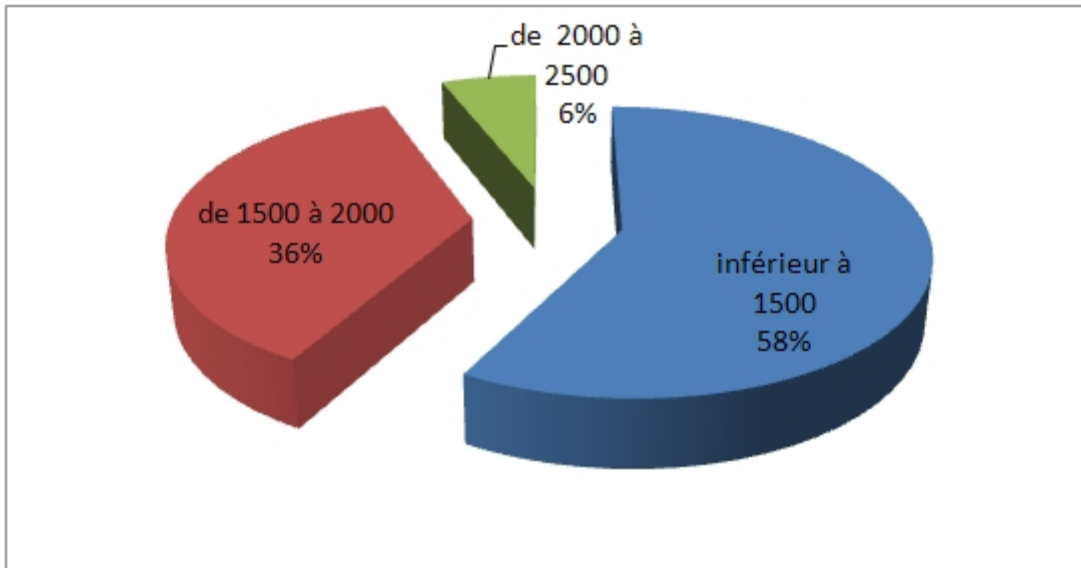
Les salaires net mensuels renseignés dans cette enquête peuvent être considérés comme représentatifs des salaires de début de carrière puisque les diplômés étaient insérés depuis moins de 4 ans au moment de l'enquête.

Le salaire net mensuel est inférieur à 1500 euros pour 58% des diplômés insérés et sont compris entre 1500 et 2000 euros pour 36% des diplômés.

Insertion des diplômés

Écrit par Administrator

Lundi, 03 Septembre 2012 10:52 - Mis à jour Mercredi, 26 Mars 2014 11:04



2010 4 : salaire moyen des diplômés insérés entre 2006 et 2009 (date de l'enquête ; avril